

## La Parole est à la Branche Professionnelle

### TIC, MEDIA TELECOM



Photo d'illustration

## L'observatoire sectoriel, un outil pour le développement de l'Enseignement technique en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, à l'instar de nombre de pays en développement a hérité du monopole public des postes et des télécommunications lors de son accession à l'indépendance en 1960. Du fait de son caractère de service public, le secteur des Télécommunications a été ainsi soumis à la gestion directe de l'Etat. Toutes les actions de développement du secteur jusqu'au milieu des années 1990 se sont déroulées dans le cadre de ce monopole public, quand bien même l'on aurait observé une évolution notable des formes institutionnelles qu'il a revêtues.

Des réformes ont été opérées à partir de 1995 jusqu'à la fin de l'année 2019 avec la création par le Gouvernement Ivoirien d'un Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste. Cette nouvelle dénomination vient bien à propos, appeler l'attention de tous sur la forte transformation que connaît ce secteur d'activité dans le monde, mais également en Côte d'Ivoire. Il y a en effet quelques décennies, on parlait du ministère des PTT et les questions liées à l'informatique étaient gérées ailleurs.

### Vision du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste:

En considération du rôle catalyseur des Technologies de l'Information et de la Communication dans le développement économique et la promotion du bien-être des populations, le Gouvernement s'est donné comme ambition d'assurer le développement par les TIC, en sorte de créer très rapidement les bases pour le développement d'une économie numérique pouvant impacter durablement la croissance économique, changer en profondeur le fonctionnement de l'économie sociale, et créer les fondamentaux pour une économie du savoir au service des populations ivoiriennes. Cet écosystème permettra à la Côte d'Ivoire de disposer à terme de services TIC compétitifs et accessibles au plus grand nombre de citoyens ivoiriens... (ACTUAL-IT N° 0).

### Comment traiter la question liée au capital humain dans nos entreprises du secteur :

L'observatoire sectoriel des métiers et des qualifications de la branche TIC Médias Télécoms vise trois objectifs :

1. Connaître la branche : A partir des caractéristiques structurelles et les variables économiques, des évolutions technologiques et de l'impact sur les organisations et des conditions de travail...;
2. Connaître et anticiper les besoins en qualifications : A l'aide du répertoire des métiers... du tableau des filières stratégiques et des informations sur les évolutions prévisibles en nombre et qualifications. Mais aussi à partir de données sur : les métiers stratégiques et les niveaux de qualifications, les nouvelles compétences attendues, les modes de formation à privilégier et l'accompagnement de la mobilité professionnelle;

3. Disposer d'outils d'aide à la décision : descriptifs, d'analyse, de simulation... En particulier pour les Commission Professionnelle Consultative et pour l'établissement de la carte des formations.

Ayant constaté les difficultés liées à la disponibilité de ressources humaines de qualité et en quantité dans son domaine d'activités et dans le cadre de la mise en œuvre des accords de partenariat avec le ministère en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, les professionnels de ce secteur productif se sont joints à ceux du secteur public dans un processus continu de concertation autour de la problématique emploi-formation-emploi. Ce travail a débouché sur la production de nombreux outils de travail dont :

- Le Comité de Branche Professionnelle du Secteur TIC Média Télécom (TMT);
- Le répertoire des métiers;
- Création ou suppression de diplômes;
- Un bloc de fiches-métiers représentatif du secteur TMT;
- Une stratégie sectorielle du volet formation.

Ces travaux ont été conduits par le Comité de Branche Professionnelle TIC Média Télécom (TMT) qui a estimé indispensable de disposer d'un observatoire sectoriel afin de mieux connaître la branche et d'être capable de prendre des décisions relativement à la création de filières, de diplômes, d'élaboration de la carte des formations etc. à partir de données statistiques fiables et d'analyses qualitatives.

Cet observatoire sectoriel apporte, sous une forme synthétique, une meilleure connaissance de la branche composée de trois secteurs :

1. **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC);**
2. **Médias** (à noter qu'une part significative de ce secteur migre vers des supports numériques diffusés sur le web, phénomène progressif et continue qui le rapproche du secteur TIC);
3. **Télécoms.**

Il apporte, également, des données dans les domaines de l'économie, de l'emploi, du marché du travail et de la formation professionnelle. La mise en perspective de ces connaissances favorisera la cohérence du système global de formation, permettra de faire évoluer les filières et d'adapter l'offre à la demande actuelle et prévisionnelle de l'économie ivoirienne.